





LA FRANCE DOIT AGIR

Du même auteur

La France doit choisir  
*Seuil, 2012*

*JEAN-LOUIS BEFFA*

LA FRANCE  
DOIT AGIR

*ÉDITIONS DU SEUIL*  
*25, bd Romain-Rolland, Paris XIV<sup>e</sup>*

ISBN 978-2-02-111290-0

© ÉDITIONS DU SEUIL, OCTOBRE 2013

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

# Sommaire

Le temps de l'action.....	9
---------------------------	---

## PREMIÈRE PARTIE

### Quel est le vrai problème français ?

1. Les conditions du redressement .....	17
2. Le problème français .....	27
3. Les deux pans du déficit commercial.....	47
4. Les nouveaux défis de la concurrence mondiale.....	69

## DEUXIÈME PARTIE

### Un programme d'action

5. Six réformes pour redresser la France .....	95
--	----

## TROISIÈME PARTIE

### Pour un sursaut européen

6. Vers une euro-Europe.....	143
Conclusion .....	179





## Le temps de l'action

La France doit agir. Elle n'a pas consenti les efforts devant lesquels, ces dernières années, d'autres pays n'ont pas reculé. Elle a laissé, avec la complaisance de l'ensemble de sa classe politique, son taux de chômage monter, ses comptes extérieurs se fragiliser, son endettement exploser, ses finances publiques se creuser, son industrie s'amenuiser, son effort de recherche ralentir...

Les Français se sont relâchés au plus mauvais moment, lorsque sont apparus de nouveaux concurrents particulièrement offensifs sur la scène économique internationale. Ils n'ont pas su mettre à profit quinze années de très forte croissance mondiale pour évoluer. Le capitalisme français se retrouve inadapté au nouveau contexte économique international. La crise oblige à une difficile prise de conscience. Elle ne rend que plus urgentes des réformes qui étaient depuis longtemps nécessaires.

Dans ce contexte alarmant, François Hollande est arrivé au pouvoir il y a un an et demi environ. Après ces dix-huit mois d'exercice à la tête de l'État, quelles premières conclusions peut-on tirer de son mandat – avant

d'en venir à une analyse structurée des difficultés économiques qu'il doit surmonter et des réformes qu'il lui faudra mener ? Et comment comprendre sa méthode de réforme ?

## **Le bilan de l'an I**

De l'an I, qui court jusqu'au printemps 2013, on peut dresser un bilan contrasté, dont se dégagent quelques initiatives prometteuses, mais dans un ensemble manquant de cohérence et de clarté. Cette première année a vu la mise en œuvre de diverses promesses de campagne, aux effets très souvent négatifs et particulièrement mal compris à l'étranger, mais aussi de mesures bienvenues, au nombre plus limité.

Au départ de la campagne présidentielle, François Hollande a dû composer avec le programme du Parti socialiste, rédigé sous la houlette de Martine Aubry, qui énumérait des engagements pour la plupart idéologiques et complètement inadaptés à la situation du pays. Puis le candidat a dû faire des concessions supplémentaires pour s'adjoindre le renfort électoral d'Europe Écologie Les Verts et du Front de gauche. L'an I s'en est évidemment ressenti.

Au rang des concessions, il y a d'abord les promesses énergétiques : la fermeture de Fessenheim en 2016, la promesse d'une réduction de la part du nucléaire dans

la production d'électricité, la confirmation de l'interdiction de la technique de la fracturation hydraulique dans l'exploitation des gaz et pétrole de schiste. Ces prises de position résultent manifestement des contraintes de l'alliance passée avec les Verts pour les élections présidentielle et législatives, bien plus en tout cas qu'elles ne reflètent de fortes convictions du président lui-même.

Sur le plan fiscal, on a laissé penser que le financement des dépenses supplémentaires pourrait être assuré par la simple contribution des plus « riches ». Certes, ceux-ci ont été massivement mis à contribution durant les premiers mois du quinquennat. Mais épargner les classes moyennes s'est rapidement révélé impossible. À l'alourdissement de l'impôt sur la fortune, à la hausse des taux de l'impôt sur le revenu, à la forte augmentation de la taxation des revenus du capital – en particulier des dividendes –, se sont ajoutés des éléments incongrus, comme la taxe à 75 % des revenus excédant 1 million d'euros. Cette mesure spectaculaire, décidée pour gagner l'électorat d'extrême gauche pendant la campagne, fut jugée pour le moins saugrenue à l'étranger. La première année du quinquennat a, par conséquent, été marquée par les compromis électoraux qui ont permis de dégager une majorité socialiste absolue à la Chambre – élément essentiel pour gouverner par la suite. Une première année en somme très politique et très clivante entre gauche et droite.

Heureusement, l'an I porte aussi la marque de quelques réformes importantes, dont la principale est l'accord national interprofessionnel sur la compétitivité

et l'emploi, signé en janvier 2013 par le patronat et les syndicats réformistes (CFDT, CFTC et CGC), face à l'opposition de la CGT et de FO, et qui a ensuite été traduit dans la loi sans modification notable. Cet accord comporte des dispositions essentielles. Il confère aux entreprises de nouveaux outils de flexibilité, en consacrant les accords compétitivité-emploi, plus élégamment appelés accords de « maintien dans l'emploi ». Les entreprises peuvent dorénavant négocier avec les représentants des salariés le temps de travail, en fonction des difficultés économiques rencontrées. Contre la garantie d'éviter les licenciements, sont prévus soit une baisse du temps de travail et de salaire, soit un maintien du temps de travail et une baisse de salaire, soit une hausse du temps de travail à salaire inchangé. En cas de refus du salarié, un licenciement économique est possible sans contestation devant la justice. Par ailleurs, l'accord facilite les plans sociaux et les plans de mobilité interne. En échange, le travail à temps partiel se voit mieux encadré, le recours aux contrats courts limité, la complémentaire santé collective généralisée, des droits rechargeables à l'assurance chômage instaurés et un compte de formation qui suivra toute sa carrière un salarié créé. Ces mesures s'inspirent directement des relations entre partenaires sociaux en Allemagne. Elles sont plus favorables aux grandes entreprises qu'aux PME, pour qui la généralisation de la complémentaire santé représente un coût significatif.

Dernière avancée importante, le pouvoir est donné à l'inspection du travail ; il est donc retiré aux juges,

qui ont une connaissance moindre de l'entreprise et des réalités économiques. Plus compétents et coordonnés par leur ministère, les inspecteurs du travail ont une conscience supérieure de l'importance des délais. De cette réforme salubre, on regrettera seulement l'absence d'une flexibilisation du CDI, qui aurait parachevé cette révision d'ampleur du marché du travail.

D'autres mesures, pas toutes optimales, mais allant dans le bon sens, ont été prises durant cette première année, comme le maintien du crédit d'impôt recherche, ou la création d'un pacte de compétitivité autour du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. On y reviendra.

## **Qu'attendre de l'an II ?**

La conférence de presse du 16 mai 2013 marque le début officiel de l'an II, dont le trait le plus saillant est pour l'heure la mise en avant du rôle de l'entreprise par le président. Mais son véritable lancement remonte au discours de François Hollande de septembre 2012, prononcé à Évian en comité restreint, devant des chefs de grandes entreprises françaises et allemandes – soit bien avant la conférence de presse de mai. Ce discours traçait déjà les lignes de force du programme. On peut ainsi noter que l'entreprise gagne peu à peu une place centrale dans le discours et l'agenda présidentiels. Les

derniers arbitrages favorisent davantage une politique de l'offre qu'une politique de la demande, comme en témoigne la décision de financer une partie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi par des hausses de TVA.

Par ailleurs, les grandes réformes à mener dans les années à venir seront de plus en plus décisives. Parmi elles, quatre sont déjà lancées, suivant diverses approches. Il s'agit de la réforme industrielle, *via* notamment la gouvernance des entreprises, de la politique de transition énergétique, de la réforme des retraites et de la refonte du système de santé. D'autres arrivent, comme la restructuration du système de formation. La dernière, la plus épineuse politiquement, consiste en la réduction de l'incroyable millefeuille administratif et territorial français. Ce sont ces six réformes dont la France a un urgent besoin et devant lesquelles elle a reculé depuis trop d'années, en particulier lors du dernier quinquennat.

PREMIÈRE PARTIE

---

Quel est le vrai problème français ?





## Chapitre 1

# Les conditions du redressement

### **Entre Deng Xiaoping et le pape François**

François Hollande a l'occasion d'être le premier président de la République à pouvoir négocier les trois virages capables de rendre leur place au producteur, à l'actif et à l'entreprise. Il lui faut pour cela mettre fin aux compromis et oser de vrais arbitrages.

Dans sa méthode, le président Hollande évoque une synthèse de Deng Xiaoping et du pape François, l'étrange alliance du comportement d'un communiste athée et d'un prélat catholique. Au premier, il emprunte sa volonté de réforme et son approche. Il connaît moins intimement le monde de l'entreprise que Deng Xiaoping – qui, lors de ses années de jeunesse étudiante en France, a travaillé entre autres à l'usine Schneider du Creusot et à l'usine Renault de Billancourt. Mais les deux chefs d'État partagent un goût prononcé pour l'économie et ses mécanismes. Voilà un socialiste et un communiste pour qui l'entreprise n'est pas, sinon un

objet de détestation, du moins une grande inconnue. Comme Deng Xiaoping jusqu'à son grand voyage dans le sud de la Chine, au cours duquel il prôna l'ouverture à l'économie de marché et les bienfaits de l'enrichissement personnel, François Hollande ne semble pas apprécier avancer à découvert. Il est parfois difficile de lire dans le jeu présidentiel complexe, qui doit composer avec la susceptibilité et les préjugés de ses alliés politiques – voire d'une part notable des socialistes.

La conférence de presse du printemps dernier pourrait donc avoir été pour François Hollande ce qu'a été pour le leader chinois son voyage dans le sud de la Chine, où il annonça une profonde réforme engageant son pays dans la voie de l'économie de marché. Le leader chinois avait quatre modernisations à conduire : l'industrie et le commerce, l'éducation, l'organisation militaire et l'agriculture. Le président français a, pour sa part, six réformes à mener à bien. Comme il a déjà été dit, il y a, dans le style présidentiel, quelque chose qui rappelle le proverbe de Deng Xiaoping : « Il traverse la rivière caillou après caillou. » Il donne l'impression d'avoir un programme qui se découvre au fur et à mesure, avec une bonne part de pragmatisme, mais qui n'est annoncé clairement ni en public ni même en privé.

Au pape François, il emprunte une alliance assez jésuite, somme toute, entre l'attention aux personnes et la rigueur des principes. François Hollande consulte. Accessible, il apprécie le contact avec les foules et les grands-messes de concertation et de dialogue, qui durent plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Ces temps-ci,

il reçoit beaucoup de chefs d'entreprise. Son prédécesseur monopolisait la parole pour convaincre son interlocuteur. Lui, au contraire, écoute, laisse s'exprimer et se montre attentif. Quand il va sur le terrain, c'est moins pour agir que pour s'enquérir. Le pape François a un comportement semblable. Il se détache d'un langage magistral et solennel, cherche la proximité. Accessible et modeste, il avance par petites touches, mais sans se détourner des principes de la morale chrétienne sur les questions de l'ordination des femmes ou du mariage homosexuel. Cette attitude est proche de celle du président de la République, qui exprime une empathie qui ne le fait pas varier de ses valeurs socialistes. Bref, un noyau dur de réformisme de conviction dans une enveloppe toute en rondeurs et subtils compromis. Cela ne devrait pas l'empêcher de décider.

### **Trois mutations**

Dans son exercice de redressement économique, le président et son gouvernement doivent montrer clairement aux Français qu'ils ont choisi d'avancer dans trois directions. La première tient au rétablissement du rôle du producteur. Depuis trente ans, tous les choix économiques et sociaux entérinés par les différents gouvernements du pays ont consisté à donner la priorité au consommateur au détriment du produc-

teur. La première des mutations tient donc à un changement d'état d'esprit, à une révolution des mentalités. Un exemple, parmi bien d'autres, de cette priorité donnée au consommateur : la tarification de l'électricité. La France dispose, grâce à l'énergie nucléaire, de prix de revient particulièrement bas en Europe. Ces prix vont d'ailleurs augmenter très rapidement sous le coup des subsides accordés aux énergies renouvelables. Outre-Rhin, la facture d'un ménage équivaut presque au double de la facture d'un ménage français, alors que les prix pour les industriels dans les deux pays sont comparables. Autrement dit, les industriels allemands se voient attribuer des rabais très importants comparés aux particuliers, ce qui revient à faire financer la transition énergétique du pays par les consommateurs, en épargnant le plus possible les producteurs.

Cette préférence n'existe pas en France, où le courage politique semble manquer quand 100 % des électeurs sont consommateurs, alors que bien moins sont des travailleurs. Le point culminant de cette défiance à l'égard du producteur est certainement le renoncement de la France à son ambition industrielle. Sur les 46 Conseils des ministres de la première année du septennat de Georges Pompidou, 25 Conseils furent consacrés à l'industrie. Combien aujourd'hui ?

La deuxième mutation à conduire consiste à faire passer l'intérêt des actifs – qu'ils travaillent à leur compte ou soient salariés – avant celui des retraités et des fonctionnaires. Le cas emblématique est celui des



RÉALISATION : NORD COMPO, À VILLENEUVE-D'ASCQ  
IMPRESSION : NORMANDIE ROTO S.A.S, À LONRAI  
DÉPÔT LÉGAL : OCTOBRE 2013. N° 111289 (00000)  
IMPRIMÉ EN FRANCE

